

## Liquide de transmission automatique entièrement synthétique HD SYN DRIVE

**SECTION 1: Identification****1.1. Identificateur de produit**

Forme du produit : Mélange  
Nom commercial : Liquide de transmission automatique entièrement synthétique HD SYN DRIVE

**1.2. Usage recommandé et restrictions d'utilisation**

Utilisation recommandée : Lubrifiant, Réservé à un usage professionnel

**1.3. Fournisseur**

KLONDIKE Lubricants Ltd.

**Adresse**

A330, 20161 86th Avenue  
Langley, BC V2Y 2C1

**1.4. Numéro d'appel d'urgence**

Numéro d'urgence : International: +1-703527-3887 CHEMTREC (appels à frais virés acceptés)  
Amérique du Nord: +1-800-424-9300 CHEMTREC

**SECTION 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Classification (GHS CA)**

Non classé

**2.2. Éléments d'étiquetage SGH, y compris conseils de prudence****Étiquetage GHS CA**

Étiquetage non applicable

**2.3. Autres dangers**

Autres dangers non classés : La manipulation du produit peut occasionner l'accumulation de charges électrostatiques. Utiliser les procédures de mise à la terre appropriées.

**2.4. Toxicité aiguë inconnue (GHS CA)**

Aucune donnée disponible

**SECTION 3: Composition/information sur les ingrédients****3.1. Substances**

Non applicable

**3.2. Mélanges**

Nom	Nom chimique / Synonymes	Identificateur de produit	%	Classification (GHS CA)
Distillates, petroleum, hydrotreated light paraffinic	Distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités / Distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités; huile de base- non spécifiée	n° CAS: 64742-55-8	30 - 60	Non classé

Nom	Nom chimique / Synonymes	Identificateur de produit	%	Classification (GHS CA)
Distillates (petroleum), hydrotreated heavy paraffinic; Baseoil - unspecified	Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités / Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités; huile de base- non spécifiée	n° CAS: 64742-54-7	30 - 60	Asp. Tox. 1, H304
Lubricating oils (petroleum), C20-50, hydrotreated neutral oil-based; Baseoil - unspecified	Huiles lubrifiantes (pétrole), C20-50 base huile neutre, hydrotraitement / Huiles lubrifiantes (pétrole), C20-50, base huile neutre, hydrotraitement; huile de base- non spécifiée	n° CAS: 72623-87-1	1 – 5	Acute Tox. 4 (Inhalation:poussières, brouillard), H332 Asp. Tox. 1, H304
Tolyl triazole	Tolyl triazole	n° CAS: 29385-43-1	< 0.1	Acute Tox. 4 (Voie orale), H302 Repr. 2, H361

Remarques : \*Le degré de concentration réel constitue un secret commercial confidentiel

## SECTION 4: Premiers soins

### 4.1. Description des premiers secours

Premiers soins après inhalation	: Permettre au sujet de respirer de l'air frais. Consulter un médecin si l'indisposition ou l'irritation se développe.
Premiers soins après contact avec la peau	: Laver à l'eau et au savon par précaution. Consulter un médecin si l'irritation se développe. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
Premiers soins après contact oculaire	: Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin si l'irritation se développe.
Premiers soins après ingestion	: Rincer la bouche. Ne pas faire vomir. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
Premiers soins général	: Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

### 4.2. Symptômes et effets les plus importants, aigus ou retardés

Symptômes/effets : Aucun effet néfaste attendu.

### 4.3. Nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

À l'intention du médecin : Traitement symptomatique.

## SECTION 5: Mesures à prendre en cas d'incendie

### 5.1. Agents extincteurs appropriés

Moyens d'extinction appropriés : Utiliser les moyens adéquats pour combattre les incendies avoisinants.

### 5.2. Agents extincteurs inappropriés

Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

### 5.3. Dangers spécifiques du produit dangereux

Danger d'incendie	: Ne présente pas de danger particulier d'incendie ou d'explosion. Lors de la combustion, il se forme: des oxydes de carbone (CO et CO2). Oxydes d'azote. Oxydes de phosphore. Hydrocarbures.
Danger d'explosion	: Aucun danger relevé.
Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie	: La décomposition thermique peut conduire au dégagement de gaz ou vapeurs irritants.

## 5.4. Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie	: Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau. Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques. Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.
Protection en cas d'incendie	: Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales	: Pas de recommandations spéciales.
Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence	: Aucune protection spéciale n'est requise. Pas de mesures de maîtrise des risques supplémentaires requises.
Mesures de prévention contre les accidents secondaires	: Éviter le rejet dans l'environnement.

### 6.2. Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Pour la rétention	: Contenir la matière déversée en l'endigant ou à l'aide de matières absorbantes de façon à empêcher l'écoulement dans les égouts ou les cours d'eau.
Procédés de nettoyage	: Recueillir le produit répandu. Absorber le produit répandu aussi vite que possible au moyen de solides inertes tels que l'argile ou la terre de diatomées.
Autres informations	: Eliminer conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

### 6.3. Référence aux autres sections

Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle"

## SECTION 7: Manutention et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	: Assurer une ventilation appropriée. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.
Mesures d'hygiène	: Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité. Se laver soigneusement les mains après manipulation. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

### 7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage	: Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Garder l'emballage bien fermé quand le produit n'est pas utilisé.
Matières incompatibles	: Aucun connu.

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 8.2. Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques appropriés	: Assurer une ventilation appropriée.
---------------------------------	---------------------------------------

### 8.3. Mesures de protection individuelle/équipements de protection individuelle

**Équipement de protection individuelle:**  
Aucune protection spéciale n'est requise.

### Protection des mains:

Aucune protection spéciale n'est requise. En cas d'exposition répétée ou prolongée : Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques. Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fabricant

### Protection oculaire:

Aucune protection spéciale n'est requise. En cas de risque de projection de liquide : Lunettes anti-éclaboussures ou lunettes de sécurité

### Protection des voies respiratoires:

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié

### Autres informations:

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Apparence	: Transparent.
Couleur	: Rouge
Odeur	: Légère odeur de pétrole
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1)	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (éther=1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: > 290 °C
Point d'éclair	: 210 °C (COC, ASTM D 92)
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée disponible
Pression de la vapeur	: ≤ 0,1 kPa (20 °C; 68°F)
Densité relative de la vapeur à 20 °C	: ≥ 5
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Masse volumique	: 0,851
Solubilité	: Aucune donnée disponible
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: 34 mm <sup>2</sup> /s (40 °C; 104°F)
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible

### 9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

Réactivité	: Le produit n'est pas réactif dans les conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.
Stabilité chimique	: Le produit est stable dans des conditions normales de manipulation et d'entreposage.
Possibilité de réactions dangereuses	: Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.
Conditions à éviter	: Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Sources de chaleur. Rayons directs du soleil. Températures extrêmement élevées ou extrêmement basses.
Matières incompatibles	: Aucun connu.
Produits de décomposition dangereux	: À température ambiante, aucun produit de décomposition dangereux connu. La décomposition thermique peut produire : Oxydes de carbone (CO, CO <sub>2</sub> ). Oxydes d'azote. Oxydes de phosphore. Hydrocarbures.

## SECTION 11: Données toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité Aiguë (voie orale)	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Toxicité Aiguë (voie cutanée)	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Toxicité aiguë (inhalation)	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)

Tolyl triazole (29385-43-1)	
DL50 orale rat	675 mg/kg
DL50 cutanée lapin	> 4000 mg/kg
CL50 Inhalation - Rat	> 1,73 mg/l (Temps d'exposition: 1 h)

Distillates (petroleum), hydrotreated heavy paraffinic; Baseoil - unspecified (64742-54-7)	
DL50 orale rat	> 15 g/kg
DL50 cutanée lapin	> 5000 mg/kg

Distillates, petroleum, hydrotreated light paraffinic (64742-55-8)	
CL50 Inhalation - Rat	3900 mg/m <sup>3</sup> (Temps d'exposition: 4 h)

Lubricating oils (petroleum), C20-50, hydrotreated neutral oil-based; Baseoil – unspecified (72623-87-1)	
DL50 orale rat	> 5000 mg/kg
DL50 cutanée lapin	> 2000 mg/kg
CL50 Inhalation - Rat	2,18 mg/l/4h

Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Mutagenicité sur les cellules germinales	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Cancérogénicité	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis) La classification comme cancérogène peut ne pas s'appliquer s'il peut être établi que la substance contient moins de 3 % d'extrait de DMSO, mesuré selon la méthode IP 346 "Détermination de substances aromatiques polycycliques dans les huiles de base lubrifiantes inutilisées et les coupes pétrolières sans asphaltène – méthode de l'indice de réfraction de l'extraction de diméthyl-sulfoxyde", Institute of Petroleum de Londres.
Toxicité pour la reproduction	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Danger par aspiration	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)

SK HD 668 Fully Synthetic Automatic Transmission Fluid	
Viscosité, cinématique	34 mm <sup>2</sup> /s (40 °C; 104°F)

Symptômes/effets : Aucun effet néfaste attendu.  
Autres informations : Voies d'exposition possibles : ingestion, inhalation, peau et yeux.

## SECTION 12: Données écologiques

### 12.1. Toxicité

#### Distillates (petroleum), hydrotreated heavy paraffinic; Baseoil - unspecified (64742-54-7)

CL50 - Poissons [1]	> 5000 mg/l (Temps d'exposition: 96 h - Espèce: Oncorhynchus mykiss)
CE50 - Crustacés [1]	> 1000 mg/l (Temps d'exposition: 48 h - Espèce: Daphnia magna)

#### Distillates, petroleum, hydrotreated light paraffinic (64742-55-8)

CL50 - Poissons [1]	> 5000 mg/l (Temps d'exposition: 96 h - Espèce: Oncorhynchus mykiss)
CE50 - Crustacés [1]	> 1000 mg/l (Temps d'exposition: 48 h - Espèce: Daphnia magna)

#### Lubricating oils (petroleum), C20-50, hydrotreated neutral oil-based; Baseoil - unspecified (72623-87-1)

CL50 - Poissons [1]	> 5000 mg/l (Temps d'exposition: 96 h - Espèce: Oncorhynchus mykiss)
CE50 - Crustacés [1]	> 1000 mg/l (Temps d'exposition: 48 h - Espèce: Daphnia magna)

### 12.2. Persistance et dégradabilité

#### Tolyl triazole (29385-43-1)

Persistance et dégradabilité	Not biodegradable.
Biodégradation	4 % after 28 days (OECD guideline 301F - ECHA disseminated data)

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

#### Tolyl triazole (29385-43-1)

Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	(1.079 - <=1.083 - at 25 °C (at pH 7-<=8)
--	---

### 12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.5. Autres effets néfastes

Autres informations : Éviter le rejet dans l'environnement.

## SECTION 13: Données sur l'élimination

### 13.1. Méthodes d'élimination

Recommandations pour le traitement du produit/emballage : Eliminer conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.  
Indications complémentaires : Éliminez les récipients vides et les déchets en toute sécurité.  
Écologie - déchets : Éviter le rejet dans l'environnement.

## SECTION 14: Informations relatives au transport

En conformité avec: TDG / DOT / IMDG / IATA

TDG	DOT	IMDG	IATA
-----	-----	------	------

### 14.1. Numéro ONU

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport

TDG	DOT	IMDG	IATA
<b>14.2. Désignation officielle pour le transport</b>			
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport</b>			
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
<b>14.4. Groupe d'emballage</b>			
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
<b>14.5. Dangers pour l'environnement</b>			
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Pas d'informations supplémentaires disponibles			

## SECTION 15: Informations sur la réglementation

### 15.1. Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 15.2. Réglementations internationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

## SECTION 16: Autres informations

Date d'émission : 01 mars 2023

Autres informations : Aucun(e).

Fiche de données de sécurité (FDS), Canada

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.